

#### **Direction des Ressources Humaines**

#### AR2024-07

Acte rendu exécutoire

□ Après transmission en Préfecture des Hauts-de-Seine le : 2 9 FEY 2024

□ Après Publication le :

0 1 MARS 2024

Objet: COMPOSITION DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL

Le Maire,

Vu le Code général de la fonction publique, et notamment son titre V ;

Vu le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

Vu la délibération du 27 juin 2022 du conseil municipal fixant le nombre de représentants de la collectivité et du personnel au comité social territorial et de membres de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail ;

Vu le procès-verbal des opérations électorales pour l'élection des représentants du personnel au comité social territorial en date du 8 décembre 2022 ;

Vu l'arrêté n°AR2024-05 du 23 février 2024 relatif à la composition du comité social territorial

Considérant les modifications nécessaires à apporter à la liste des représentants du personnel,

#### - ARRETE -

Article 1er: Le présent arrêté abroge l'arrêté n°AR2024-05 à compter de sa date de publication.

Article 2 : A compter de la publication du présent arrêté, les représentants de la collectivité de Nanterre désignés pour siéger au sein du comité social territorial sont les suivants :

## Membres titulaires

Madame Rachel KASHEMA Adjointe au Maire

Madame Lise CORTES Adjointe au Maire

Monsieur Jean Luc JATHIERES Conseiller délégué

Monsieur Yann GOUBARD Directeur général adjoint des services

Madame Lucile THIBEAUD
Directrice des ressources humaines

Madame Muriel SAUBESTY Directrice de la jeunesse

Madame Marie-Christine BAILLET Responsable de la gestion administrative

## Membres suppléants

Monsieur Manuel MOUSSU Directeur de la direction de l'aménagement

Madame Corinne LECHAFOTTEC Directrice de la première enfance

Monsieur Anthony HAMON Directeur de la tranquilité publique

Madame Anne DELACQUIS Directrice Générale des Services

Monsieur George MENDY Responsable service recettes

Madame Coralie DOIGE Responsable Adjointe du secteur Gestion administrativ

Madame Sabrina ALINE Responsable du service ressources Madame Isabelle LEPERCQ Directrice de l'environnement

Madame Katia BONVENTI Directrice de la DPSR

Monsieur Stanley GUERARD Directeur du développement local

Madame Lamia MEZZI Responsable des relations sociales

Madame Myriam MENEGATTI Chargée de projets RH Madame Carolyne JOURDAIN
Responsable de l'administration et des finances CCAS

Monsieur Youcef HADDI Responsable du service Qualité de Vie au Travail-

Madame Corinne LIMERY Responsable administratif RH et POT

Monsieur Hacène SAHI Responsale du secteur vie et projets scolaires

Madame Elisabeth HUREAUX Responsable du secrétariat général

# Article 3:

Les rèprésentants du personnel pour le comité social territorial élus lors des élections professionnelles

#### **Membres titulaires**

Madame Naima JOULLANE (FO)
Monsieur Abdelhakim MAZARI (CFDT)
Madame Aziza RAHMOUNI (CFDT)
Monsieur Hassan ABOUDRAR (CFDT)
Madame Nathalie DESMEURS (CFDT)
Monsieur Mohamed SOUFI (CFDT)
Madame Syhem GHEZAL ARAB (CFDT)
Monsieur Rachid ABDOUNI (UNSA)
Monsieur Richard DECRETON (UNSA)
Madame Audrey DEGOMBERT (CGT)
Monsieur Sébastien BARTHE (CGT)
Madame Catherine MARCHAIS (CGT)

# Membres suppléants

Monsieur Gérard AYRAL (FO)
Madame Hayette HOUARI (CFDT)
Monsieur Hichem BOUAKLINE (CFDT)
Monsieur Belaïd NEBCHI (CFDT)
Monsieur Mehdi ZAHZOUH (CFDT)
Madame Marie CERESA (CFDT)
Madame Laïla TOUZRI (CFDT)
Monsieur Hafid CHERID (UNSA)
Madame Yasmina BOUSSEKINE (UNSA)
Monsieur Hervé ZAMMIT (CGT)
Madame Monique DALLE (CGT)
Madame Florence VICQ (CGT)

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine.

Article 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans

un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

A Nanterre, le

2 9 FEV. 2024

DE AND THE PROPERTY OF THE PRO

Raphael ADAM Maire de Nanterre